

Bulletin municipal



L

LEYNHAC

Année 2017



Commune de Leynhac

<http://www.leynhac.fr/>

Secrétariat : Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h - Tél : 04 71 46 96 52

Agence postale : Du Lundi au Vendredi de 10h à 12h - Tél : 04 71 49 01 00

Bibliothèque : Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

Permanences : Lundi de 10h à 12h : Nathalie ROQUES

Mercredi de 10h à 12h : Laurent PICAROUGNE

Mairie : Tél : 04 71 49 04 92 - Fax : 04 71 43 80 02 - Courriel : mairie@leynhac.fr

Nous vous demandons de respecter les horaires d'accueil

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE

VIE MUNICIPALE

BUDGET

LE CCAS

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

CADRE DE VIE

EAU

RESTAURATION D'UNE ZONE HUMIDE À LA CHAPELLE DU PONT

VOIRIE

BÂTIMENTS COMMUNAUX

ENFANCE ET JEUNESSE

VIE DE L'ÉCOLE

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION

BOGU'ART LEYNHAC

CLUB DE L'AMITIÉ

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

COMITÉ DES FÊTES

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LEYNHAC

LEYNHAC MOTO QUAD

ASSOCIATION MARGUERITE ET JOSEPH CLAUZET

LE TENNIS CLUB PAYS DE MAURS

VIE PRATIQUE

TARIFS MUNICIPAUX

TARIFS DE LA SALLE JEAN CIPIERE

ÉTAT CIVIL

REMERCIEMENTS

LE SMOCE

EDITORIAL

Chers habitants,



Nous venons de passer en 2018. Ces fins d'années sont souvent l'occasion de fêtes et de rencontres familiales dont je l'espère vous avez pu profiter. Leynhac à travers ce bulletin municipal vous présente les réalisations et les animations de l'année écoulée.

Deux projets importants, en cours de finalisation, ont mobilisé l'énergie de l'équipe municipale en 2017.

- ◆ Le réaménagement de l'espace sportif, de loisir et de détente au niveau du terrain de sport ;
 - ◇ Restauration du terrain de mini-golf,
 - ◇ Transformation du terrain de tennis en plateau multisports (tennis, foot, hand-ball, basket, volley-ball),
 - ◇ Création d'une halle d'animation (surface bétonnée et stabilisée pour réception d'un chapiteau,
 - ◇ Travaux de rénovation, de mise aux normes du bâtiment des vestiaires (accessibilité et défense incendie),
 - ◇ Mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'ensemble de l'espace,
 - ◇ Installation d'une borne pour camping-car.
- ◆ Réalisation de la 3^{ème} tranche intitulée « Cœur de village » ; Celle-ci a concerné les abords du Fort et l'accès au Cayla.

Améliorer le cadre de vie est un gage d'attractivité pour notre village.

Aussi restaurer, renouveler, réhabiliter nos équipements est une nécessité pour l'avenir. Je pense notamment au nouvel espace multi-jeux, très apprécié et utilisé par les enfants de l'école dans le cadre des activités scolaires ou périscolaires.

L'année 2017 a donc été marquée par ces deux projets d'investissement ambitieux.

En 2018, plus modestement financièrement, nous souhaitons mettre en œuvre le projet de restauration du prieuré de la Chapelle du Pont classée au titre des monuments historiques. Le permis de construire sera prochainement déposé et les financements des partenaires seront sollicités auprès de l'Etat, du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de la Fondation du patrimoine.

Par ailleurs, dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmé (AdAP), le bâtiment de la mairie et la salle des fêtes feront l'objet d'un projet détaillé de travaux (mise aux normes, accessibilité et sécurité contre l'incendie).

Compte tenu des contraintes budgétaires fortes, il est vital de mobiliser des financements extérieurs. Aussi chacun des projets ne peut être engagé sans accord ferme de subvention. En même temps, nous devons veiller au bon fonctionnement quotidien de notre collectivité.

Leynhac doit continuer à avoir une gestion rigoureuse et saine de son budget de fonctionnement afin de pouvoir investir pour son avenir.

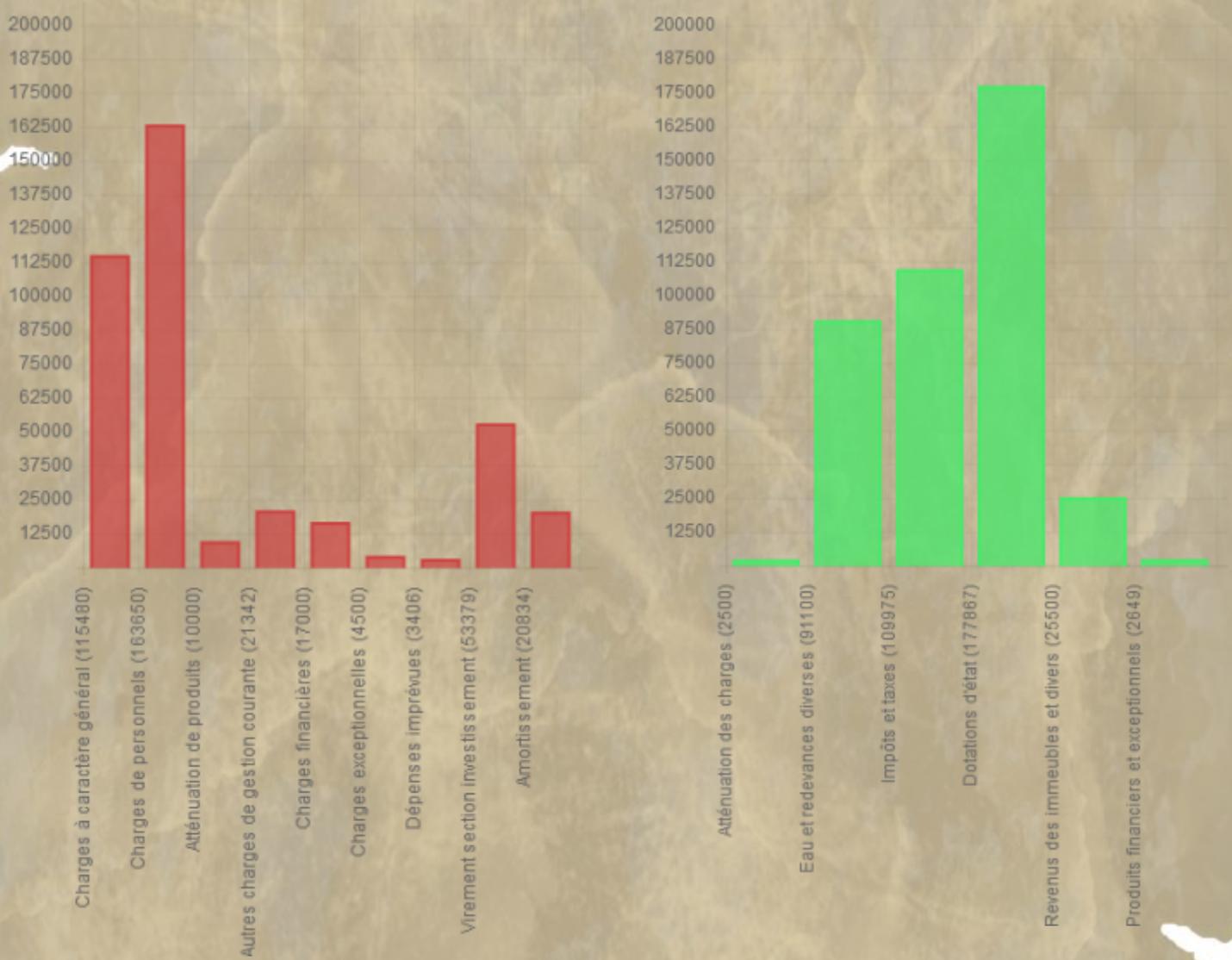
A l'aube de cette nouvelle année, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous des vœux de santé, de joie et de paix.

Laurent PICAROUGNE
Maire de Leynhac

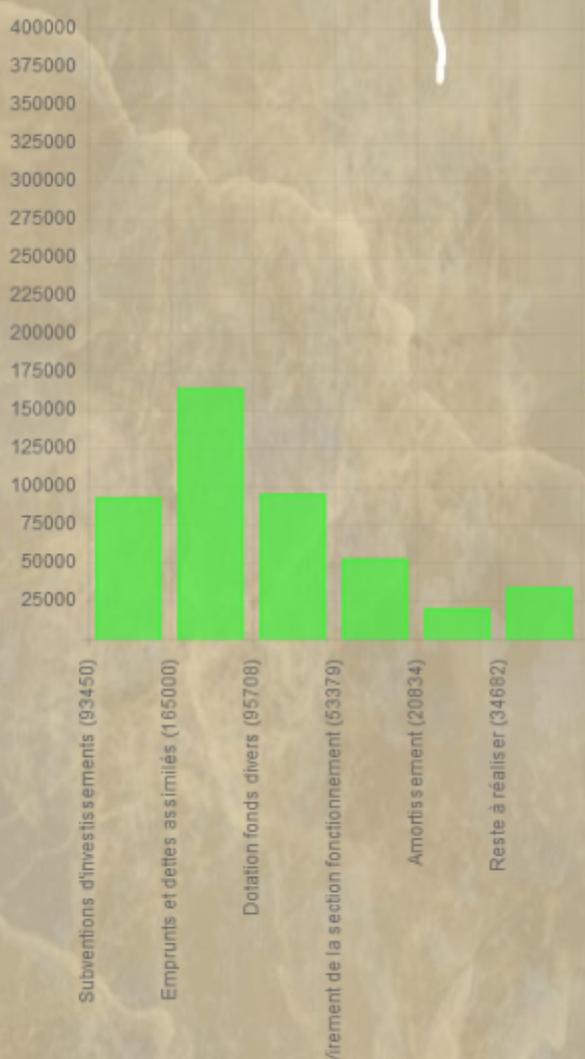
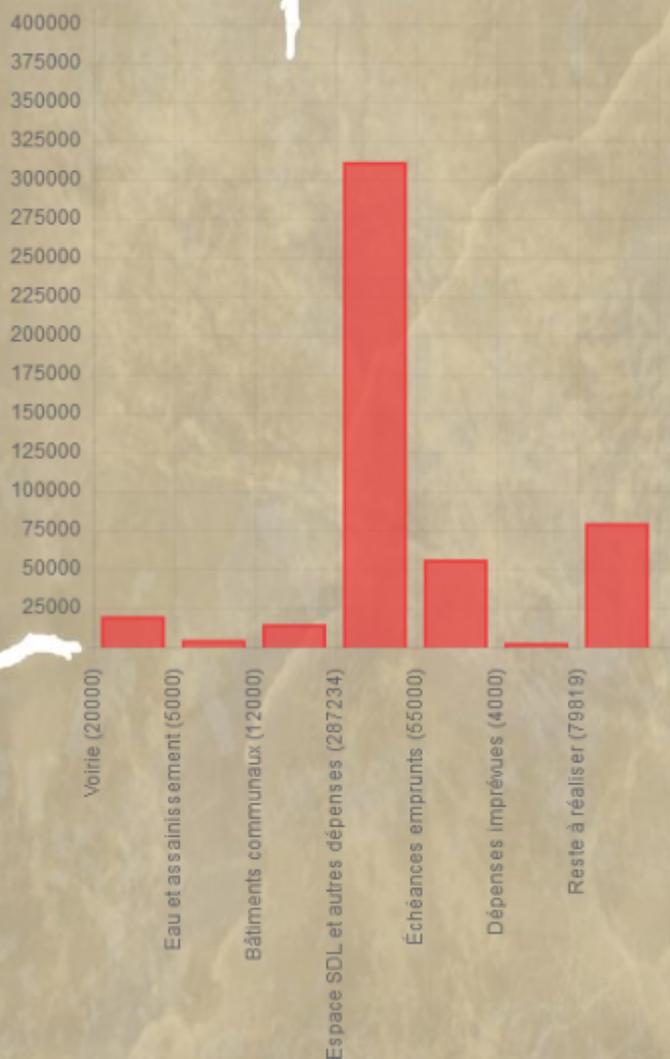
VIE MUNICIPALE

LE BUDGET

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR 409 591 €

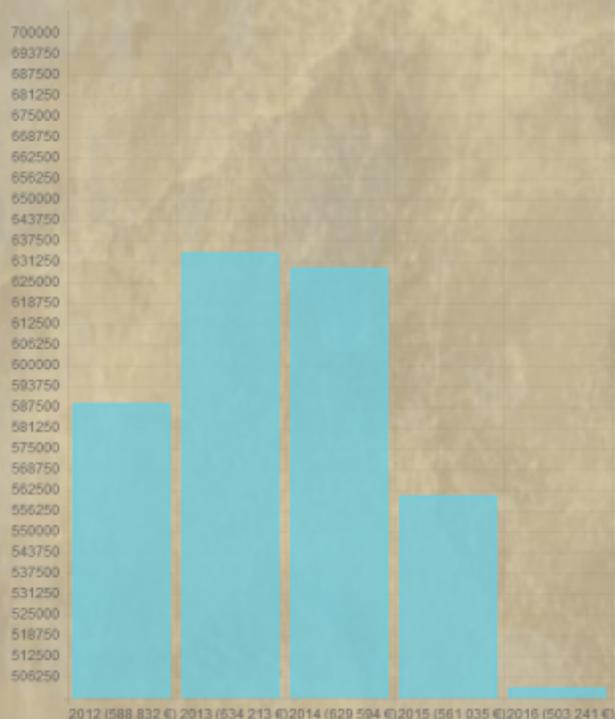


DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT POUR 463 053 €

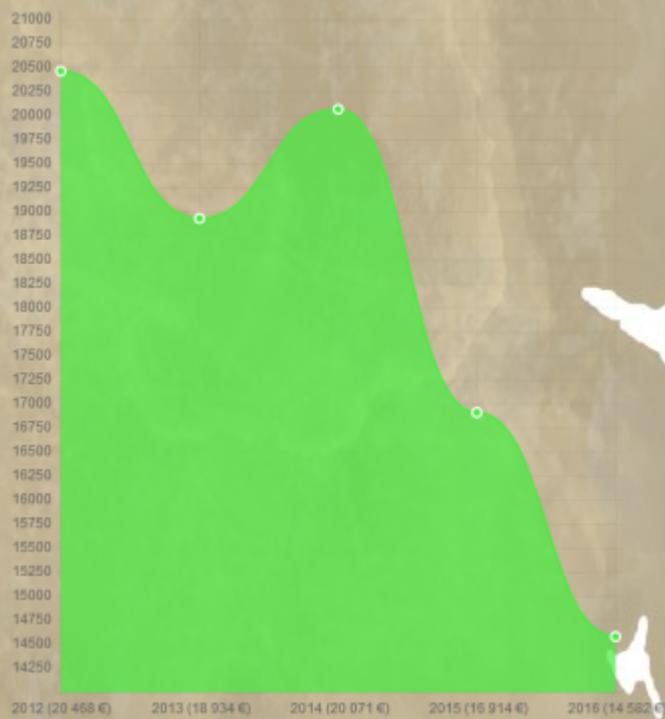


ENDETTEMENT DE LA COMMUNE DE 2012 À 2016

Évolution des dettes financières



Évolution des charges financières



LE C.C.A.S

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

En avril 1896 fut créé le bureau de bienfaisance sous la présidence de Monsieur GINALHAC maire. Il prit le nom de bureau d'aide sociale au début du 20ème siècle.

Durant cette période, les principales actions consistaient en :

- ◆ Des aide médicales
- ◆ Des Secours en argent exceptionnels
- ◆ Une aide sociale aux grands infirmes, aux vieillards et personnes âgées
- ◆ Des mandats aux militaires
- ◆ Des livrets de caisse d'épargne
- ◆ Des repas aux personnes âgées

En mars 1988, il prit le nom de CCAS. Institution locale d'action sociale mettant en place, à ce titre, une série d'actions générales de prévention et de développement social dans la commune où il siège, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées.

Pour cela, il développe des activités et missions, visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées.

Dans le cadre de l'aide sociale, le CCAS s'occupe de services tels que les secours d'urgence, les colis alimentaires ou encore les chèques d'accompagnement personnalisé. En bref, l'essentiel de la politique sociale de la commune.

Enfin, le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune.

Le CCAS possède un certain patrimoine grâce au legs fait par Madame BRUEL née DEMAISON, acté le 20 avril 1932 par le notaire de Louvres. Monsieur et Madame Antoine BRUEL avaient un fils pré-nommé Paul, tué durant la guerre de 1914/1918. Pour immortaliser le souvenir de leur fils, au mois de juin 1927, ils octroient une certaine somme placée, dont l'intérêt devra être utilisé pour récompenser les élèves de la commune qui devront rédiger une rédaction sur le thème de la famille. A l'époque, le sujet était formulé par l'académie et corrigé par celle-ci. Aucune interruption n'a eu lieu et aujourd'hui, c'est toujours d'actualité. Les enfants de CM2 rédigent un texte concernant un événement familial, le sujet est proposé et corrigé sous la responsabilité de 5 membres appartenant au conseil municipal et au CCAS.

La meilleure copie reçoit le prix Paul BRUEL d'un montant de 30 euros et les autres participants obtiennent 10 euros. Cette remise a lieu le jour de la fête des écoles.

ACTIONS DU C.C.A.S DE L'ANNÉE

AIDE AUX FAMILLES

Un livret d'épargne, d'un montant de 31€ a été accordé à Anna Porté née le 14 avril 2017

Comme chaque année, le CCAS accorde aux familles domiciliées sur la commune et dont les enfants sont scolarisés en écoles primaires, collèges ou lycées une aide forfaitaire de 5,50€ par nuitée dans la limite de 5 nuitées.

9 enfants scolarisés au Collège « Les portes du midi » ont bénéficié d'une aide pour 35 nuitées. 8 enfants scolarisés à l'école primaire et au collège « St Jean Ste Flore » ont bénéficié d'une aide pour 40 nuitées

Cette année les enfants de l'école de Leynhac ne sont pas partis en voyage.

NOCES D'OR

C'est avec beaucoup d'émotion et de sympathie que les membres du CCAS et le conseil municipal se sont retrouvés pour fêter les noces d'or de Marie Claude et Robert PENOU de Fraquiers.



Autour du pot de l'amitié, familles et amis ont pu se souvenir de moments vécus ensemble.



REPAS ET COLIS DE NOËL (BUDGET DE 1 300 €)

Le dimanche 17 décembre a eu lieu le repas des aînés de 65 ans et plus. Un vin d'honneur a été offert par la commune et après un mot de Monsieur le Maire, les 48 convives ont pris place pour déguster le succulent repas préparé et servi par Laurence FAGE de l'Auberge de Leynhac. Un sanglier a été offert par l'ACCA. Josiane GRATAGAP, Jean Claude BRUEL et Robert PENOU ont poussé la chansonnette. Quelques pas de danse au son de l'accordéon de Messieurs Georges GUY et Alain CAUMON et l'harmonica de Monsieur Michel FLAMENT ont clôturé l'après midi.

Pour les personnes de plus de 80 ans n'ayant pas pu participer au repas, un colis leur a été apporté par les membres du CCAS soit 33 colis répartis en 21 simples, 1 double et 11 en maison de retraite.

VENTES DE BOIS ET PIQUETS

- ◆ piquets appointés (2m) : **2€20**
- ◆ piquets de clôture (1m) : **1€10**
- ◆ sur commande : piquets (2,50 m) : **3€**
- ◆ bois de chauffage pris sur place **20€** la stère, **80€** la brasse

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Malgré le mauvais temps, les Leynhacois ne sont déplacés nombreux pour notre traditionnelle commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

A nouveau cette année, nous saluons l'initiative des professeurs des Ecoles qui ont fait intervenir les enfants sur le chant « Chanson de Craonne ». Nous souhaitons souligner que chaque année les enfants sont impliqués dans cette initiative.

Une minute de silence a été observée.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a ensuite clôturé cette matinée à la salle Jean Cipièrre.

CADRE DE VIE

L'EAU

En 2017 des travaux de réfection ont été effectués au niveau de la prise d'eau alimentant la fontaine publique de la place du Fort qui date du 20 août 1882.

L'eau est captée en amont du bourg sur le ruisseau du Leynaguet sous le village de la Cayrilie. La prise d'eau a été refaite au niveau du ruisseau et la réserve d'eau a été entièrement restaurée. Cette eau dessert 4 points d'eau dans le bourg : le préau place de la mairie, l'atelier communal, les espaces verts de l'école, les jardins derrière le Fort ainsi qu'un réservoir au château du Cayla et enfin le trop-plein alimente des parcelles agricoles en aval du village.

La municipalité remercie chaleureusement Roland Baldy qui courageusement et bénévolement a effectué ces travaux, les matériaux ont été financés par la commune.

RESTAURATION D'UNE ZONE HUMIDE À LA CHAPELLE DU PONT

La Commune de LEYNHAC, en partenariat avec le syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé et le Conseil Départemental du Cantal (CD15), a réalisé des travaux sur les parcelles agricoles dont elle est propriétaire, à proximité de la Chapelle du Pont. Les aménagements ont été effectués par l'entreprise SA TPA et financés en totalité par le CD15 dans le cadre des mesures compensatoires.

Synthèse des aménagements :

- ◆ Restitution des eaux du fossé vers la zone humide à l'issue d'une nouvelle traversée sous la chaussée de la voirie communale.
- ◆ Restauration de la mare : curage et mise en place d'une clôture.
- ◆ Reprise et mise en défens de la source captée assurant l'alimentation privée en eau potable de l'habitation située au Moulin d'Enraygues et mise en place d'un périmètre de protection.
- ◆ Pose d'un abreuvoir gravitaire et aménagement d'une aire de piétinement pour animaux sur la parcelle agricole du haut.
- ◆ Dans la pâture à proximité de la Rance, pose d'une clôture de 150 mètres en bordure du ruisseau et équipement d'un point d'abreuvement pour animaux (bac 350 litres et zone stabilisée).



Jérôme FAU (Capmau 15600 Boisset), fermier exploitant des parcelles agricoles concernées, a bien entendu été associé au projet. Il s'est notamment engagé à maintenir les parcelles en prairie permanente, à réaliser un pâturage extensif de mai à octobre et à proscrire l'usage des pesticides.

Compte tenu de la proximité de la Chapelle du Pont, classée au titre des monuments historiques, le projet avait retenu une attention particulière du Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé.

VOIRIE

Aménagement de la 3^{ème} tranche cœur de village, le Fort le Cayla. Les travaux ont débuté en 2016 et se sont poursuivis en 2017. La voirie a été élargie grâce à la démolition de la fosse à lisier appartenant à la famille VIEYRES.

En lieu et place a été édifié un mur de soutènement, construit par nos agents communaux. A cette occasion des pierres de la maison FAUCANIE ont été réutilisées.



L'entreprise CHAVINIER pour le compte du S.D.E.C. (syndicat départementale d'énergie du cantal) a procédé à l'installation de 5 candélabres. L'entreprise CAUMON NAU a réalisé les travaux de voirie : décaissement, empiérement, pose de regards de récupération d'eaux pluviales.

De la castine colorée a été mise en place sur la partie arrière du Fort ainsi qu'au niveau du point de vue du Cayla. Enfin un enrobé a été posé le 21 novembre par l'entreprise EUROVIA.



Pour cette opération, la collectivité a bénéficié d'une D.E.T.R. (dotation d'équipement territoire ruraux) au titre de 2017 de 14 566€ ainsi qu'une aide du conseil départementale au titre du F.C.S. (fond cantal solidaire) d'un montant de 7 000€. Dès que la météo le permettra les espaces vert seront aménagés (apport de terre végétale et plantation).

Par ailleurs des travaux ont eu lieu sur la voirie la Moneyrie Puech de Chaulle, ils se sont traduits par un reprofilage de la chaussée et décaissement des bas cotés, apport et compactage de tout venant. L'entreprise CAUMON NAU a effectué ces travaux.



Pour 2018 des travaux d'élagage sur la voirie sont à l'étude. Tout fois il est important de rappeler à tout propriétaire qu'il est responsable de ses plantations. Quelle que soit la nature des plantations (haies ou arbres fruitier) un élagage doit être effectué pour la visibilité et la sécurité de tous.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Logement T4 de Laveissière (Résidence Elie LAFON)

Les travaux engagés sur le logement ont été terminés au début janvier permettant ainsi l'installation du nouveau locataire. Le coût total des travaux a finalement été de 29829.06 € TTC, décomposé comme suit :

- Lot 1 (Peinture/placo) par Edouard BIGAND pour un montant de 15576.75 € TTC
- Lot 2 (Menuiserie) par Sébastien BONHORE pour un montant de 8085.41 € TTC
- Lot 3 (Electricité) par Jean-Marc MEGHE pour un montant de 4686 € TTC
- Petits travaux divers pour un montant de 1480.90 € TTC.

Une défaillance de la fosse septique a été corrigée sous le couvert de la garantie décennale. Les travaux de drainage et l'entretien des espaces verts ont été réalisés par les employés communaux.

Merci aux conseillers municipaux et aux autres bénévoles pour leur participation à la rénovation des parquets et au ménage.

Borne Wifi

Une borne Wifi a été installée à l'entrée de la salle Jean Cipièrre financée par le Conseil Départemental et La Poste.



Espace Sports Détente Loisir

L'association Mission Haie a été à nouveau mandatée pour fournir les plants qui ont permis de prolonger la haie existante le long du mini-golf et de la route départementale. Merci de nouveau aux conseillers municipaux et aux autres bénévoles qui ont participé à la plantation.

Pour la réhabilitation du terrain de tennis, le conseil municipal s'est appuyé sur les conseils techniques et l'expérience de l'association Tennis Club Maursois. Les travaux ont été confiés à l'entreprise spécialisée SPTM, basée à côté de Montauban, pour un montant de 26000 € HT dont une partie de subvention. Ce terrain, homologué pour le tennis, permet aussi la pratique du volley, du foot et du hand.



Au titre du contrat de développement signé entre la Communauté de Communes du Pays de Maurs et le Conseil Départemental, la commune bénéficie de la création d'une aire d'accueil pour camping-cars. Le montant des travaux réalisés par l'entreprise EATP est de 15912 € TTC à la charge de la Communauté de Communes et du Département.



Les travaux de mise en accessibilité des vestiaires, de la réfection du mini-golf et de l'aménagement des abords extérieurs ont été lancés en septembre suite à l'attribution des lots lors de la réunion de la commission d'appel d'offre du 9 juin :



- Lot 1 (Voirie, Réseau et terrassement) : Entreprise LAPIERRE
- Lot 2 (Maçonnerie) : Jean-Louis AYMAR
- Lot 3 (Menuiserie bois) : Sébastien BONHOURE
- Lot 4 (Isolation peinture) : Edouard BIGAND
- Lot 5 (Électricité) : Jean-Marc MEGHE
- Lot 6 (Plomberie sanitaire) : Eric BOURG
- Lot 7 (Carrelage) : SARL CANTICARRO
- Lot 8 (Serrurerie clôture) : C2M
- Maîtrise d'œuvre : Daniel ROUGE, architecte.

Ces travaux sont financés en partie par les subventions suivantes : 20 % de DETR, 10 % de la Région, 10 % de FCS (Fonds Cantal Solidaire du département), 4.60 % de réserve parlementaire du Sénateur DELCROS.



Projets à venir

L'architecte Christophe BOS a été mandaté afin de préparer l'avant projet sommaire (APS) de mise en conformité des ERP suivants :

- Mairie pour un montant de 18500 € HT
- Salle Jean Cypièrre pour un montant de 23000 € HT
- Église pour un montant de 12000 € HT

Soit un total TTC incluant des honoraires de maîtrise d'œuvre de 71904 €.

ENFANCE ET JEUNESSE

VIE DE L'ÉCOLE

LES HORAIRES DE L'ÉCOLE SONT :

- ◆ les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin : 8h45-11h45
- ◆ les lundi et jeudi après-midi : 13h30-16h30
- ◆ les mardi et vendredi après-midi : 13h30-15h

Les TAP se déroulent les mardi et vendredi de 15h à 16h30 : les élèves sont accueillis dans l'école à partir de 8h35 le matin et 13h20 l'après-midi (pour les externes).

LES EFFECTIFS DE L'ÉCOLE SONT DE 27 ÉLÈVES :

- ◆ 13 élèves pour la classe de Mme Péan et 14 élèves pour la classe de Mme Equille.

Quatre employés municipaux s'occupent des enfants durant leur présence à l'école : Mme Fel Nathalie ; Mme SUC Odette ; Mme DEGREMONT Anne (en remplacement de Mme QUAELEP Julia jusu'au 9 janvier) et Mme CHARBONNEL Noëlle

PROJETS DE L'ANNÉE 2017-2018 :

Eco-école : Toute l'école est engagée dans le projet sur le thème de l'alimentation visant, au terme d'une année de travail collectif, à garder la labellisation de l'école.

Voyage scolaire : « Naturaliste et observateur du ciel » du 28-05 au 1er 06-2018 au centre de Pont les Bains dans l'Aveyron pour les élèves de la GS jusqu'au CM2.

L'ouverture culturelle : Participation aux spectacles proposés par la communauté des communes (reporté en janvier pour les élémentaires)

Maîtrise de la langue et littérature et afin de favoriser l'autonomie et la coopération : publication du journal scolaire et mise en service de l'hiboutheque (numérisation de la bibliothèque) ; participation à des écrits tournants organisés par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) pour la classe de Mme Péan (Thème : le roman policier) en lien avec l'EPS, les 2 classes vont fabriquer chacune un jeu coopératif qu'elles pourront présenter lors d'une rencontre avec d'autres écoles du département participant à ce projet (organisé par l'OCCE) (une journée de la coopération se déroulera le 16 janvier)

Liaison école-collège : « Mission Maurs-Mars »

Rencontres sportives : Le cross cantonal le 24-11-17

ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2018-2019 :

Les enseignantes a reçu un courrier de madame la DASEN demandant une réponse avant le 02/02/17 pour l'organisation scolaire de la semaine pour la rentrée 2018 : semaine de 4 jours ou 4 jours 1/2 le conseil d'école se réunira le 29/01/2018 pour prendre la décision finale.

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS

BOGU'ART

Le Dimanche 5 Février la Salle des Fêtes recevait le **GIA Théâtre** (Groupe d'Initiation Artistique) dans " Passions et Prairie " : un spectacle de qualité.



Les Vendredi 19 Samedi 20 et Dimanche 21 Mai , pour la 6ème année **l'Expo Photos** avec pour thème " au Fil de l'Eau " a été très visitée au CAYLA .

Le Samedi 8 Juillet : soirée **MUSIQUE** avec 2 clarinettes " **Des Copains d'Accords** " qui nous ont enchantés avec un répertoire très varié et connu : Trénet, Piaf, Sydney Bechet, Glennmiller, groupe Abba etc

Le 24 Septembre : " **Venta Civada** " 4 musiciens du Vallon de Marcillac ont donné un concert de **musiques traditionnelles** du Rouergue et de chez nous en " **lenga nòstro** "; Ce fut un succès.

Nous vous remercions d'être toujours aussi fidèles aux évènements que nous proposons et vous invitons à découvrir ceux de 2018.

Le Dimanche 4 Février , **deux chorales** seront réunies pour nous donner un concert à l'église : " **A Travers Chants** " Maurs et " **Les Troubadours Bagnacois** " .

Du 11 au 15 Août **Expo Photos** pour la 7ème année avec pour thème : " **Ombres et Reflets** " toujours au Cayla.



CLUB DE L'AMITIÉ

L'année se termine et le bilan des activités reste assez bon dans l'ensemble, bonne participation des Adhérents.

- ◆ Janvier : salle « Jean Cipièrre » après-midi jeux et dégustation de la galette des rois.
- ◆ Février : 31 personnes se sont rendues à Bagnac pour déguster un stockfish, tout le monde s'est régalé.
- ◆ 11 mars : le point fort de notre club, c'est l'assemblée générale. 52 personnes étaient présentes, aucun nouveau, c'est dommage car le club s'essouffle. Bilan financier positif mais le bilan moral n'est guère réjouissant d'année en année. Si de nouveaux retraités ne viennent pas nous rejoindre nous ne pourrions plus fonctionner.
- ◆ Avril : thé dansant à Saint Antoine organisé par Marcolès.
- ◆ Mai : journée de la forme à Cassaniouze, 16 sportifs étaient présents, c'est toujours enrichissant les rencontres entre clubs. Nous recommencerons.
- ◆ Juin : il était prévu un voyage « Les lacs du Levezou » mais il a dû être annulé (11 personnes).
- ◆ Septembre : Repas à Sénailhac et visite des éoliennes de Saint Saury. 30 personnes étaient présentes.
- ◆ Octobre : Grande sortie à Clermont avec un beau spectacle de choix. Nous nous étions rapprochés du club de Calvinet. Le club de Leynhac comptait 12 personnes.
- ◆ Novembre : Repas à la planche du Souq, sortie en voiture particulière. Bonne journée dans l'ensemble.

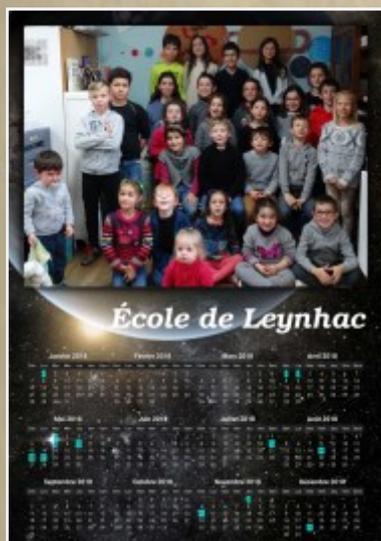


Nous essayons de faire participer le plus possible de personnes à nos activités, nous faisons de notre mieux, mais c'est très difficile. Quoi qu'il en soit il faut persévérer car, nous les aînés avons notre place au sein de ce tissu rural, dans cette commune de Leynhac que nous aimons tant.

J'adresse tous mes vœux de joie, bonheur et santé à tous les adhérents pour l'année 2018.



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES



L'assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves s'est tenue le 19 septembre 2017.

C'est au cours de celle-ci que nous avons fait le bilan moral et financier de l'année scolaire qui venait de s'écouler.

Rappelons que l'association des parents d'élèves permet entre autres de financer les activités et sorties scolaires, qu'elles soient éducatives, culturelles ou sportives.

Il nous est donc nécessaire de récolter des fonds par le biais des quelques manifestations et animations proposées. Elle permet également d'établir un lien entre les parents.

Pendant l'année scolaire 2016/2017, nos élèves ont assisté à des spectacles (communauté de communes), ont travaillé autour du thème de la chouette (atelier gravure, soirée), ont fait des sorties sportives (rando, gym cirque) et ont eu une sortie de fin d'année.

Un voyage d'une semaine à Pont les Bains (Aveyron) avec une journée à Micropolis est prévue fin mai 2018, pour toute l'école (sauf les petites sections).

Le bureau mis en place l'an dernier a été réélu :

- ◆ présidente : Marie Malbert
- ◆ trésorière : Catherine Picarougne
- ◆ trésorière adjointe : Geneviève Costes
- ◆ secrétaire : Marilyne Rigal
- ◆ secrétaire adjointe : Céline Fontange

Le calendrier des manifestations de cette année scolaire est le suivant :

- ◆ le quine a eu lieu le 19 novembre 2017
- ◆ le concours de belote le 1er décembre 2017, avec une faible participation, due probablement au temps
- ◆ La fête de l'école : 30 juin 2018



Des remerciements doivent être faits à toutes les personnes qui participent et œuvrent à la réalisation et la réussite des manifestations, car les résultats sont l'aboutissement et le fruit d'une équipe.

Excellente année 2018, que la santé, les joies et tous vos souhaits soient au rendez-vous !!

COMITÉ DES FÊTES

UNE PAGE SE TOURNE

Après 55 ans en tant que trésorier du Comité des Fêtes, Roger BALDY passe le relais à Jean-Louis GUIL-LARD. Roger a assuré cette charge avec dévouement et rigueur tout en rendant bien d'autres services au Comité : maître artificier des magnifiques feux d'artifice du 15 août pendant de très nombreuses années, préparateur du feu de la Saint-Jean, on pouvait toujours compter sur lui pour des aides ponctuelles, des déplacements, du matériel à mettre à disposition du Comité...

Nous lui adressons des remerciements très chaleureux, et sommes heureux de pouvoir continuer à bénéficier de sa présence et de ses conseils.

UNE ANNÉE DE RÉJOUISSANCES

Une nouvelle manifestation a inauguré l'année 2017: « PASQUETTE » ou la quête des œufs de Pâques. Ce fut un beau succès, favorisé par une météo agréable, plus de 50 enfants, curieux et heureux ont investi le terrain de sports à la recherche des précieuses billes de couleurs et de « l'œuf d'Or ». Impossible de repartir sans avoir dégusté l'omelette de Pâques préparée par Laurence FAGE, de l'Auberge de Leynhac. Devant le succès de cette manifestation, elle a été reconduite au calendrier 2018.

Les manifestations habituelles du mois de mai, randonnée familiale, et braderie/vide-greniers organisée avec l'APE se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur.

Le Feu de la Saint-Jean, moment festif et familial, a rassemblé et ravi comme chaque année plus d'une centaine de Leynhacois.

En juillet le Comité des fêtes a été heureux de participer au premier pique-nique des associations à la Chapelle du Pont.



COMITÉ DES FÊTES

La randonnée du 13 août a attiré de nombreux marcheurs. Malgré une participation plus faible des cavaliers cette année, cette journée représente toujours un moment apprécié de détente, de convivialité et de découverte de nos paysages si variés.



La Fête du 15 août, symbole leynhacois des rassemblements familiaux, a enchanté cette année encore petits et grands et nous en sommes très heureux.

Après la messe et le vin d'honneur offert par la municipalité, beaucoup ont profité du marché de pays. « Oui », nous prévoyons plus de tables et de bancs pour l'année prochaine! Le concours d'épouvantails a confirmé et souligné l'imagination et la créativité des participants.

MERCI et BRAVO à vous tous pour votre implication et votre participation.

Ce furent ensuite les jeux, placés sous le signe de l'eau, les discussions conviviales autour de la buvette, les grillades du soir (250 participants cette année) et l'embrasement du Fort pour clôturer cette belle journée.

Beau succès pour la belote du mois d'octobre : 58 équipes cette année.

Nous tenons à remercier une fois de plus, très chaleureusement, tous les habitants de Leynhac, leur famille et les estivants pour l'accueil qu'ils nous réservent au moment de la quête ainsi que les sponsors pour leur soutien fidèle et actif. Ces ressources sont la base même du financement de la manifestation du 15 août.

PLANNING 2018

- ◆ Lundi 02 avril Pasquette
- ◆ Dimanche 06 mai Randonnée pédestre / (VTT ?)
- ◆ Samedi 23 juin Feu de la Saint-Jean
- ◆ Samedi 11 août Balade gourmande au clair de lune
- ◆ Mercredi 15 août Fête patronale
- ◆ Vendredi 26 octobre Concours de belotte



N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, de vos suggestions, à rejoindre le comité des fêtes de façon régulière ou ponctuelle. Nous comptons sur vous!

Nous présentons à tous les Leynhacois et à leurs proches nos vœux très sincères pour la nouvelle année!

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LEYNHAC

L'association s'est réunie en assemblée générale le 9 juillet, suivie d'une assemblée extraordinaire le 11 Août . Les membres renouvelables ont été reconduits. Arnaud Maniaval prend le poste de vice président.

Le bilan global de la campagne écoulée s'est avéré satisfaisant.. Quelques dégâts de sangliers signalés par les agriculteurs en début d'été . Trois battues ont été organisées avant l'ouverture générale.



Pour cette saison, l'effectif est stable. Une cinquantaine de cartes ont été délivrées . Plusieurs phases de repeuplement en gibier à plumes ont eu lieu sur les secteurs habituels de la commune . Une vingtaine de levrauts issus de notre élevage ont été lâchés au printemps. La bête noire est bien présente sur le territoire . Les prélèvements sont en légère hausse. Les battues se poursuivront jusqu'à la fin janvier. Attribution du plan de chasse : 30 chevreuils . la réalisation se poursuit.

La nomination de notre garde ACCA Claude Contensou est en cours.

Cette année nous avons fait l'acquisition d'une chambre froide. Elle est provisoirement installée dans le local des associations en attendant la construction d'un local annexe. Ces aménagements seront financés pour partie par la commune, le conseil général et la fédération des chasseurs.



Bonne et heureuse année à tous.

LEYNHAC MOTO QUAD

Le Leynhac Moto Quad et ses membres terminent cette année 2017, toujours aussi riche en animations, sur un bilan positif.

Les randonnées du téléthon et de pâques : Comme chaque année, ces 2 sorties ont remporté un vif succès. Les nombreux et fidèles pilotes ont pris un grand plaisir à arpenter les chemins de nos campagnes, et à partager les anecdotes du matin devant un bon repas.

La mousse party : Cette année, le rendez-vous incontournable de l'été a connu quelques difficultés météorologiques. Programmé au mois de juillet (pluie et température très fraîche), il a été repoussé au mois d'août. Le temps était certes plus clément mais les températures étaient tout de même très fraîches. Malgré une très bonne ambiance, peu de monde a bravé le froid.

Course UFOLEP et Festi Moto Quad : Cette année, le Leynhac Moto Quad a apporté une modification à son programme habituel. En effet, il a regroupé 2 manifestations en une seule :

- ◆ Le Festi Moto Quad a fait découvrir au public, un large éventail de ce sports mécaniques. Au programme, randonnée quad et moto, parcours de franchissement, structures gonflables, tauré machine et repas avec groupe de musique pour le samedi, malheureusement une invitée a gâché ce beau week-end plein d'espoir, eh oui madame météo.
- ◆ Pour le dimanche, course UFOLEP, toujours randonnée et parcours de franchissement. Les grosses averses de la nuit ont obligé les bénévoles à tracter les nombreux véhicules des pilotes de la course, mettant en retard tout le programme de la journée. Malgré un superbe programme le public ne fut pas présent, chose tout à fait compréhensible au vu du temps.

Assemblée générale : Le 04 novembre 2017, s'est tenue notre assemblée générale à la mairie de Leynhac. Le bilan moral et financier a été présenté avec la réélection du bureau. Le Leynhac moto quad compte un nouveau président en la personne de Jean-Hugues Cantournet qui succède à Pierre Cazes, qui pour des raisons professionnelles a présenté sa démission.

Le club et tous ses bénévoles tiennent à le remercier ainsi que sa compagne Marie Souquières pour leur engagement et leur dévouement pour notre association. Nous souhaitons à vous deux, bonne route et bonne chance.

Nouveau Bureau :

- ◆ Président : Jean-Hugues Cantournet
- ◆ Vice-président : Patrice Nau et Jean-Marc Pradal
- ◆ Trésorière : Nathalie Rieu
- ◆ Secrétaire : Philippe Bessonies
- ◆ Vice-secrétaire : Claude Mèghe

Le programme 2018 n'est pas encore défini.

L'ensemble des membres du Leynhac Moto Quad tiennent à remercier tout le public qui par sa présence et sa participation à nos manifestations contribue au bon fonctionnement de l'association : Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2018.

ASSOCIATION MARGUERITE ET JOSEPH CLAUZET

LES AMIS DE LA CHAPELLE DU PONT

Après 19 ans comme trésorière de l'association, Odette Suc a souhaité se retirer. Nous la remercions chaleureusement du travail accompli avec tant de dévouement pendant toutes ces années. Colette Robert lui a succédé lors de l'assemblée générale du 21 août dernier.

Il y a un an nous vous proposons de nous retrouver avec l'ensemble des associations de Leynhac pour un pique-nique à la chapelle un dimanche de juillet. Le 16 juillet, nous étions 110 réunis sur place. Favorisés par un très beau temps, enfants et adultes ont passé un bon moment convivial grâce à l'aide de tous.

Rappelons que la chapelle appartient à la commune de Leynhac, c'est-à-dire à tous ses habitants. Grâce à l'association et ses bénévoles, le site continue d'être ouvert à la visite le jeudi après-midi en juillet et en août et sur rendez-vous le week-end. Cette année 200 personnes sont venues découvrir le site.

La chapelle est de nouveau visible de la route qui longe la Rance. Cet élagage des rives de la rivière à l'initiative de la commune devrait favoriser les visites en 2018.

Venez rejoindre les bénévoles pour faire visiter la chapelle. Vous serez les bienvenus. Votre présence permettra aux visiteurs de mieux admirer les lieux. Vous aurez ainsi l'occasion de rencontrer des touristes venant de toute la France et des pays voisins... et même des Cantaliens.

Un petit document sur l'histoire de la chapelle a été mis à la disposition des visiteurs cette année. Il a été apprécié. Un document plus important d'une vingtaine de pages sera en vente sur place l'année prochaine.

Nous espérons que les travaux de rénovation par la commune du balcon et de la souche de cheminée du prieuré pourront se réaliser en 2018 après résolution des blocages administratifs. La participation financière de l'association des Amis de la Chapelle du Pont est acquise pour ces travaux pour un montant qui devrait en étonner plus d'un.

Nous remercions tous ceux qui par leur cotisation et leurs dons contribuent à pérenniser le site.

Et si nous nous retrouvions à nouveau en 2018, un dimanche de juillet à la chapelle, avec les associations de Leynhac, pour un autre pique-nique commun ?

Bonne année à tous.



TENNIS CLUB PAYS DE MAURS

La Mairie de Leynhac, dans le cadre du projet de modernisation de son court de tennis municipal, s'est rapprochée de l'Association Tennis Club de Mours (TCM). Ce partenariat a permis d'échanger en amont sur certaines modalités pour la réhabilitation du court de tennis, à travers différents échanges et réunions sur place. Aussi, le Tennis Club a soutenu ce projet à travers un courrier transmis au financeur public.

Une fois le nouvel équipement terminé, le TCM a organisé fin juillet 2017, un Tournoi Multi-Chances (TMC) femmes sur une journée entière (un dimanche), avec prise de repas sur place, à travers un repas préparé par l'auberge locale. Cette première animation a connu un certain succès avec 9 participantes, qui ont eu la chance de connaître la Commune de Leynhac.



Durant le premier trimestre de l'année scolaire 2017-2018, le TCM a animé chaque semaine et pour chaque section de l'école primaire de Leynhac, des ateliers d'initiation tennis, dans le cadre des Temps d'Activité Périscolaire (TAP).

A partir du 1^{er} janvier 2018, le TCM deviendra un club cantonal, incluant les Communes de Leynhac, Mours et Saint Constant-Fournoulès. L'association se nommera Tennis Club Pays de Mours (TCPM) et une convention sera signée

entre le nouveau club et les 3 collectivités.

Durant 2018, le TCPM envisage différentes actions au niveau du court municipal de Leynhac : cours de l'école de tennis le samedi matin au printemps et matchs des différents tournois organisés par le club (tournoi interne, TMC Femmes, tournoi d'été...), lorsque les conditions climatiques le permettront.



VIE PRATIQUE

TARIFS MUNICIPAUX

Pour tous renseignements s'adresser à Carole PASSERINI, secrétaire de Mairie.

TARIFS 2017/2018

Cantine : Coût global : 5.00 € dont 3 € à la charge des parents et 2 € à la commune.

Garderie : Tarif pour matin et soir : 2 €

Tarif pour matin ou soir : 1.50 €

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT PÉRIODE DU 01/07/2017 AU 30/06/2018

Eau : Location compteur ordinaire : 65.00 €

Location Compteur Intermédiaire : 20.00 euros / an

Consommation de 0 à 100 m³ : 1.50 € / m³

Plus de 100 m³ : 1.00 € / m³

Assainissement : 1.10 euros / m³

Paiement : Le paiement de l'eau se fera en une seule fois (abonnement et consommation) au cours du 4^{ième} trimestre 2018.

Le Conseil Municipal reconduit la facturation à prix coûtant des fournitures utilisées lors de la pose d'un compteur (hormis le compteur lui même), du remplacement d'un compteur suite au gel, des fournitures nécessaires lors de toutes interventions spécifiques sur le réseau à la demande de l'abonné.

TARIFS CONCESSION DU CIMETIÈRE

La surface minimale d'une concession est de 3,60m² (1,20m x 3m).

Le tarif d'une concession consiste en une location pour 50 ans selon les modalités suivantes :

Contribuable : 50 € / m²

Non contribuable : 500 € / m²

TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE JEAN CIPIERE

La location de la salle Jean CIPIERE s'effectue sous forme de **forfait** (Location –eau–électricité–gaz–ménage–chauffage). **A la réservation**, un versement d'une caution de 150€ et la signature d'une convention de location sont demandés ainsi qu'une attestation de responsabilité civile.

Le ménage (sur une base de 2 heures. Le locataire prendra à sa charge les éventuels suppléments horaires au tarif de 16 € de l'heure) sera effectué par Nathalie FEL. Il est demandé aux locataires de ranger le matériel (tables, bancs, chaises) et de passer le balai.

La vaisselle est comprise dans le forfait location. **A la réservation**, versement d'une caution de 500€ et signature d'une convention de location. Toute dégradation ou perte de vaisselle entraînera une facturation à prix coûtant (TVA comprise) établie au nom du locataire (le minimum facturable est fixé à 5 €).

- Deux périodes de location ÉTÉ et HIVER (avec chauffage actif)
- La sono est réservée uniquement aux associations communales.
- Sous réserve de disponibilité, il est toléré de venir préparer la salle la veille.

TARIFS À LA JOURNÉE (24H)

		Total
Associations communales	été	36 €
	hiver	53 €
Contribuables	été	100 €
	hiver	122 €
Particulier, association ou professionnel Hors commune	été	150 €
	hiver	172 €

TARIFS POUR 2 JOURS OU PLUS :

Il n'y a plus qu'une location à la journée, pour louer la salle plusieurs jours, il faut multiplier le nombre de jours de location par le tarif ci-dessus.

POUR LA LOCATION DU MOBILIER UTILISÉ EN DEHORS DE LA SALLE JEAN CIPIÈRE

- Table rectangulaire : 6.00 €
- Banc : 1.50 €

ETAT CIVIL

Naissances

PORTE Anna née le 14 avril 2017



Nouveaux habitants

CASSAR Sandra et ses enfants Téo et Lili-Rose (Laveissière)

CANCELA David (Le Bon Coin)

FELGINES Jérôme (La Prade)

ROLIN Jean-Claude (Le Bourg)

SMITH Jane et Mike et leurs enfants Tadeüz et Isaac (Le Fort)

RAFFY André (Le Bourg)

DIETRICH Marlène (Chaule)

SIMON Cédric (Larigaldie)

VIGIER Bastien (Longuesserre)

CAUMON Bernard (Bel Air)

Monsieur OLIVIERO et son fils Alexandre (Le Bourg)



Ils ne sont plus...

Le 7 janvier : CHAUSI Marcel

Le 7 janvier : VALADOU Thierry

Le 18 avril : GUIRBERT veuve BEFFRIEU Odette

Le 24 juin : GAMOT veuve PLAISANT Marie-Louise

Le 13 juillet : LACOSTE Clément

Le 8 novembre : SOUQ Roger



REMERCIEMENTS

La Municipalité tient à remercier chaleureusement Laurence Fage de « l'Auberge de Leynhac » pour le très beau Noël qu'elle a organisé pour les enfants de l'école à l'Auberge. En effet, elle a commandé au Père Noël des présents pour tous les enfants et également l'abonnement à deux revues pour l'école !



Les enseignantes sont toujours à la recherche de tables individuelles. Si vous connaissez des établissements qui ferment ou qui déstockent. Merci de le leur faire savoir.

Nous remercions également Jane et Mike Smith pour les photos de notre couverture du bulletin 2017 (différents paysages de Leynhac) et en profitons pour vous vous faire part de leurs activités professionnelles !

Lococo France
Ateliers de loisirs créatifs
événements, anniversaires et fêtes.

Cours d'anglais avec Jane
Nous parlons ensemble. Chez vous ou à Leynhac.



www.lococofrance.com tel: 06 30 06 64 84
lococofrance@gmail.com siret: 83015371400019
Jane Smith Le Fort, 15600 Leynhac

Lococo France
Maquillages fantastiques
événements, anniversaires et fêtes.



www.lococofrance.com
lococofrance@gmail.com
tel: 06 30 06 64 84
siret: 83015371400019



STUDIO Le Fort

Le Fort
Le Bourg
15600 Leynhac

06 30 06 56 99

Photographe
Portraits, Grossesse, Nouveau né,
Enfant, Famille, Événement

Siret: 809 741 002 00012

mike@studiolefort.com
www.studiolefort.com

LE SMOCE



En ce début de nouvelle année, c'est l'occasion de faire un point sur le tri des déchets recyclables sur le territoire du SMOCE. Le tri des emballages recyclables s'est progressivement déployé sur notre territoire depuis une vingtaine d'années. Dès lors, les choses ne sont pas restées figées.

Les **consignes de tri ont évolué** (et devraient évoluer dans les années à venir) pour une plus grande facilité pour l'habitant. En cas de doute sur les consignes de tri, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- ◆ consulter le guide de tri remis par votre intercommunalité* (disponible aussi sur internet) ;
- ◆ utiliser l'outil développé par le SMOCE : www.recyclercestliker.com

Les **quantités collectées** sélectivement **progressent** régulièrement même si d'importantes marges de progression existent encore. Pour continuer à progresser, n'hésitez pas à inciter vos proches à faire le geste de tri et lors de vos achats, vous pouvez aussi choisir des produits dont l'emballage est recyclable.

Si vous le pouvez, pensez même à l'**achat en vrac** qui évite la production de déchets d'emballages !

Les **équipements de tri évoluent aussi**. Face à l'augmentation des quantités collectées et pour permettre de valoriser de plus en plus d'emballages, les centres de tri se sont modernisés. Depuis près de 18 mois, les emballages recyclables de notre territoire sont dorénavant triés sur le centre de tri du SYDED du Lot à **Saint Jean Lagineste**, près de Saint Céré. Cette installation moderne permet de trier les emballages recyclables **du Lot** mais aussi de **la Corrèze**.

L'**utilisation mutualisée** d'un tel équipement est le fruit de réflexions engagées depuis quelques années par le SMOCE, avec le SYDED du Lot et le SYTTOM 19, qui ne pouvaient envisager seuls de mettre en place un équipement de tri évolutif d'une part pour accueillir des tonnages en augmentation et d'autre part pour assurer la séparation de nouveaux emballages plastiques. Grâce à la massification des tonnages, la modernisation du centre de tri a pu être envisagée tout en assurant un coût maîtrisé du service.

Le centre de tri de Saint Jean Lagineste peut donc accueillir sans difficulté l'augmentation attendue des tonnages collectés sélectivement par les habitants du territoire du SMOCE et permettre de trier au cours des prochaines années des nouvelles matières, pour s'adapter à l'évolution des consignes de tri qui est prévue par la réglementation.

Pour réduire le poids de nos ordures ménagères et pour préserver les ressources naturelles, **j'ai choisi, je trie !**

Bonne Année 2018

Manifestations 2018

- 4 février : Concert de Bogu'art à l'église : Deux Chorales
- 2 avril : Pasquette
- 6 mai : Randonnée pédestre / VTT
- 23 juin : Feu de la Saint Jean
- 30 juin : Fête de l'école
- En juillet : Pique-nique des associations
- 11 août : Balade gourmande au clair de lune
- 11, 12, 13, 14 et 15 août : 7ième Expo-photo sur le thème : Ombres et Reflets
- 15 août : Fête patronale
- 26 octobre : Concours de Belote

Commande groupée de Fuel

Depuis 2008, vous pouvez commander du fuel en passant par un groupement mis en place par des habitants bénévoles. Pour commander, merci de prendre contact avec les personnes concernées en fonction de votre secteur et au plus tard le jour des commandes ci-dessous.

Aucun appel ne pourra être pris en compte au-delà de ces dates là!

Dates approximatives des prochaines commandes :

15 Février	15 Avril	15 Juin
15 Août	15 Octobre	15 Décembre

Liste des personnes à contacter :

Michel Ratier (Montplaisir/Leynhac) : 04 71 49 04 63 ou 06 78 81 66 11

Hervé Combret (Saint-Antoine) : 04 71 46 94 11 ou 06 87 96 25 55

Daniel Lafon (Laveissière/Leynhac) : 04 71 46 77 98 ou 06 42 23 39 52